

France Services

Etat et collectivités territoriales partenaires

En avril 2019, le Président de la République annonçait la mise en place dans chaque canton de France de lieux permettant aux citoyens d'être accompagnés dans l'ensemble des démarches administratives de leur quotidien. Au 1^{er} janvier 2020, les 460 premières maisons France Services ouvraient parmi lesquels 5 dans le Cantal ainsi qu'un bus France Services initié par le Conseil départemental. La venue de la ministre de la cohésion sociale des territoires et des relations avec les collectivités territoriales dans le Cantal a été l'occasion d'inaugurer celles de Murat et de Maurs et de signer avec le Conseil départemental et les Communautés de communes une convention départementale.



Le président du Conseil départemental et les présidents de Hautes Terres Communauté, de Saint-Flour Communauté et de la Communauté de la Châtaigneraie cantalienne ont cosigné avec Jacqueline Gourault et Isabelle Sima, préfet du Cantal, la convention départementale France Services.



Lors de sa visite du FabLab, les responsables ont offert à la ministre une maquette de la maison France Services et sa boîte de rangement réalisées grâce aux imprimantes 3D.

La maison France Services de Murat (comme celles de Pierrefort, Chaudes-Aigues, Maurs et Montsalvy) a été l'une des premières à être labellisée. Elle répond aux critères définis par le Ministère de

la cohésion des territoires. Dans ce lieu, installé au siège de Hautes Terres Communauté, les citoyens disposent d'un service public où des agents spécialement formés peuvent offrir une information de

premier niveau et mettre à disposition des outils informatiques pour les aider à effectuer leurs démarches en ligne. Les France Services sont aussi des lieux d'accompagnement des personnes éloignées du numérique.

Après avoir été accueillie au FabLab de la Cocotte numérique par Ghyslaine Pradel, présidente de Hautes Terres Communauté, et Gilles Chabrier, maire de Murat, où elle a pu voir fonctionner plusieurs imprimantes en 3D, Jacqueline Gourault a dévoilé une plaque puis a visité les locaux qui abritent aussi un local de coworking.

Avant de signer la charte départementale, la ministre a souligné « l'effort collectif mené pour préparer l'avenir ». Elle a rappelé que le gouvernement précédent avait créé les Maisons de Services au Public (MSAP) qui avaient la même finalité mais pas le même niveau



Lors de son intervention au micro, la ministre a souligné son admiration pour un territoire qui a su être précurseur en regroupant dans un même lieu différents services et créer un espace où l'on apporte des réponses à des besoins nouveaux.

d'exigence que France Services qui demande l'intervention d'un minimum de 9 opérateurs, des horaires d'ouverture plus larges et la présence de personnels formés. La volonté du gouvernement est ainsi de « remettre au cœur des territoires les services publics et lutter contre la fracture numérique ». Les bus France Services, quant à eux, ont pour objectif « d'aller au plus près des citoyens là où les difficultés de déplacement sont grandes ».

L'Etat apporte une contribution annuelle de 30.000 € pour le fonctionnement de chaque France Services et peut apporter une participation à la prise en charge du matériel grâce à la DETR ainsi qu'à la formation des personnels. Les opérateurs apportent également une participation.

Sur le territoire de Hautes Terres Communauté, deux nouvelles maisons France Services sont en projet : une à Massiac et l'autre à Allanche. Murat pourrait d'autre part bénéficier du programme « Petites Villes

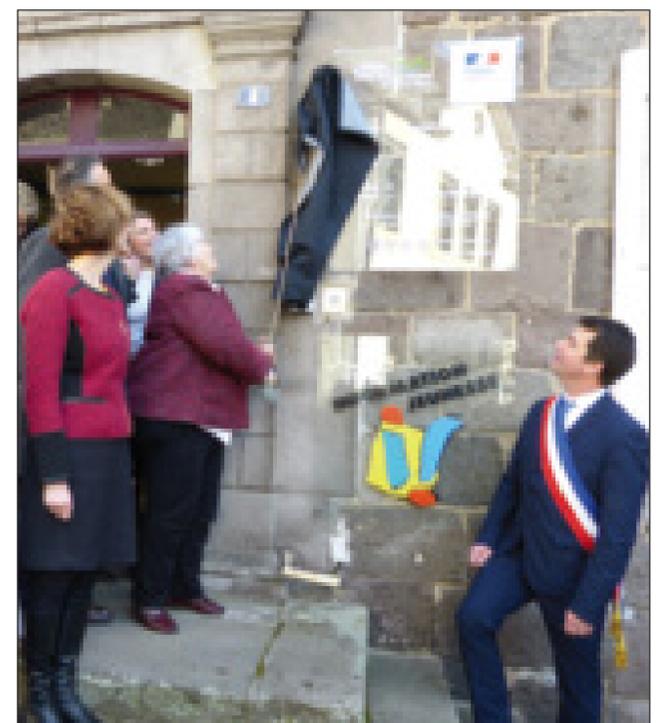
de Demain » (lire en page 6) tandis que Hautes Terres Communauté s'est inscrit dans l'appel à manifesta-

tion d'intérêt « Fabriques de territoire numérique ».

Ph. J.



A la Cocotte numérique, l'espace de coworking de Hautes Terres Communauté, Jacqueline Gourault a pu s'entretenir avec quelques-uns des utilisateurs des locaux.



Jacqueline Gourault a dévoilé la plaque indiquant la présence d'une maison France Services.